

Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 12 juin 2019 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Denise Soucy
Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Madame la conseillère Louise Robert
Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen
Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau a quitté à 19h10

Est absent :

Monsieur le conseiller Richard Léveillé

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand

Citoyens

Monsieur René Grégoire	Monsieur Roger Lachapelle
Monsieur Marc Barbe	Madame Sylvie Léveillé

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

Note au procès-verbal

Monsieur le maire, Gary Lachapelle, a déposé son rapport aux citoyens en vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, lors de la présente séance ordinaire du conseil et il a énumérés les faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités déterminées par le conseil.

2019-06-163 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-164 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2019

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-165 Exercice du droit de véto du maire à l'égard de la résolution 2019-05-132 intitulée < Abrogation de la résolution N°2019-01-026 intitulée « Demande d'abolir la Loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec »>

Considérant qu'à la suite de cette résolution, le conseil municipal s'est rencontré le 30 mai 2019 en comité plénier.

Considérant que trois (3) membres du conseil municipal jugent que le vote n'aurait pas été demandé par le maire.

Considérant que sur recommandation du directeur général, le maire, Monsieur Gary Lachapelle, a exercé son droit de véto prévu à l'article 142 du Code municipal.

Considérant que la résolution # 2019-05-132 se lisait comme suit :
Abrogation de la résolution #2019-01-026 intitulée « Demande d'abolir la loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec »

Il est proposé par Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et il est résolu d'abroger la résolution #2109-01-026 intitulée « Demande d'abolir la Loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec ».

Le président demande le vote.

Pour : Madame la conseillère Denise Soucy, Madame la conseillère Françoise Lafrenière, Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau et Monsieur le maire Gary Lachapelle

Abstention : Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et Madame la conseillère Louise Robert

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2019-06-166 Demande d'aide financière dans le cadre du Fonds pour les expériences canadiennes pour le projet de la passerelle au-dessus de la rivière Gatineau

Il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds pour les expériences canadiennes pour le projet de la passerelle au-dessus de la rivière Gatineau.

Autoriser Monsieur le maire, Gary Lachapelle ainsi que le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard à signer, pour et au nom de la municipalité, ladite demande d'aide financière.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-167 Appui à Domaine Decelles Inc. quant à sa demande d'aide financière dans le cadre du Fonds pour les expériences canadiennes pour son projet

Il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu d'appuyer le dépôt de la demande d'aide financière du Domaine Decelles Inc. et ce, dans le cadre du Fonds pour les expériences canadiennes pour son projet.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-168 Les travaux de la compétence d'un ingénieur

Considérant que l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs indique qu'une municipalité souhaitant faire des travaux de voirie dont les coûts excèdent 3 000.00 \$, elle doit faire appel à un ingénieur pour tous les actes visés à l'article 3 de la Loi sur les ingénieurs.

Considérant que les montants des dépenses prévus à l'article 2 n'ont pas été changés depuis 1964 et on conviendra qu'un ajustement important, à la hausse, est nécessaire.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu que les municipalités du Québec fassent des représentations afin que les montants soient révisés, par une modification législative, pour tenir compte des coûts actuels.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise aux municipalités et à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, à l'Union des municipalités du Québec ainsi qu'à la Fédération des municipalités du Québec pour leur appui.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-169 Demande du propriétaire du lot 5 279 930 situé sur le chemin Lagarde

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de faire suite à la demande du propriétaire du lot 5 279 930 situé sur le chemin Lagarde et de lui donner une barrière pour joindre la clôture.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-170 Soumission de Kalitec pour l'achat d'affichage des adresses civiques

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'acheter 40 panneaux d'affichage des adresses civiques, modèle performance, de Kalitec, au montant de 1 917.06 \$ à partir du poste budgétaire # 02-35500-649.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-171 Installation d'un dos d'âne sur le chemin Labelle

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'installer un dos d'âne sur le chemin Labelle devant la résidence de Monsieur Gilles Labelle pour réduire la vitesse ainsi que l'installation de panneaux d'affichage d'un tracteur et d'une entrée cachée sur le chemin Ryanville.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-172 Demande du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) de produire une résolution du conseil pour la conclusion d'une entente afin de traverser les lots publics dans le secteur du chemin Montée Jean-Marc

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'autoriser le maire, Monsieur Gary Lachapelle, ainsi que le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer, pour et au nom de la municipalité, une entente avec le MFFP afin de traverser les lots publics dans le secteur du chemin Montée Jean-Marc.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-173 Demande d'un certificat d'autorisation concernant le ruisseau du Plomb situé dans le secteur Ryanville

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de demander au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques un certificat d'autorisation pour effectuer des travaux de nettoyage du ruisseau du Plomb situé dans le secteur Ryanville.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-174 Assemblée générale annuelle de Loisir Sport Outaouais

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'inscrire la coordonnatrice aux loisirs, Madame Monique Bastien, à l'Assemblée générale annuelle de Loisir Sport Outaouais, qui se tiendra le 19 juin 2019 au Relai plein air du parc de la Gatineau situé au 397, boulevard Cité-des-Jeunes et de réserver le véhicule municipal pour son déplacement à cet événement.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-175 Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 244 300 \$ qui sera réalisé le 19 juin 2019

Attendu que, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Lac-Sainte-Marie souhaite emprunter par billets pour un montant total de 244 300 \$ qui sera réalisé le 19 juin 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2018-12-001	244 300 \$

Attendu qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu :

Que le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 19 juin 2019 ;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 19 juin et le 19 décembre de chaque année ;
3. Les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier ;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020.	46 000 \$	
2021.	47 300 \$	
2022.	48 900 \$	
2023.	50 300 \$	
2024.	51 800 \$	(à payer en 2024)
2024.	0 \$	(à renouveler)

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-176 Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	12 juin 2019	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	3 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	19 juin 2019
Montant :	244 300 \$		

Attendu que la Municipalité de Lac-Sainte-Marie a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 19 juin 2019, au montant de 244 300 \$.

Attendu qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C 19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

46 000 \$	2,25000 %	2020
47 300 \$	2,30000 %	2021
48 900 \$	2,40000 %	2022
50 300 \$	2,50000 %	2023
51 800 \$	2,60000 %	2024

Prix : 98,74500

Coût réel : 2,90786 %

2 CAISSE POPULAIRE DESJARDINS GRACEFIELD

46 000 \$	3,33000 %	2020
47 300 \$	3,33000 %	2021
48 900 \$	3,33000 %	2022
50 300 \$	3,33000 %	2023
51 800 \$	3,33000 %	2024

Prix : 100,00000 Coût réel : 3,33000 %

Attendu que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que la Municipalité de Lac-Sainte-Marie accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 19 juin 2019 au montant de 244 300 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2018-12-001. Ces billets sont émis au prix de 98,74500 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans.

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-177 Tournoi de golf commémoratif 66 du Club Lions de Low et District qui se tiendra le 12 juillet 2019 au Club de golf Lac Ste-Marie

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de donner la somme de 250.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-70290-970, envers le Tournoi de golf commémoratif 66 du Club Lions de Low et District qui se tiendra le 12 juillet 2019 au Club de golf Lac Ste-Marie.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-178 Invitation à participer à l'événement Coups de cœur des maires du Réseau BIBLIO de l'Outaouais – Date limite 12 juillet 2019

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que Monsieur le maire Gary Lachapelle participe à l'événement Coups de cœur des maires du Réseau BIBLIO de l'Outaouais dont la date limite est fixée au 12 juillet 2019 et d'indiquer avant cette date que son coup de cœur est le journal local de Lac-Sainte-Marie « La Voix de chez Nous ».

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-179 Renouvellement de l'adhésion auprès du Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais (PERO) au montant de 200.00 \$

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de renouveler l'adhésion auprès du PERO au montant de 200.00 \$ à partir du poste budgétaire # 02-11000-494.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-06-180 Don à la Société Alzheimer du Canada en la mémoire
de Madame Barbara Joan Gabie, née Ogilvie**

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de faire un don de 100.00 \$ à la Société Alzheimer du Canada en la mémoire de Madame Barbara Joan Gabie, née Ogilvie, à partir du poste budgétaire # 02-70290-970.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-06-181 Tournoi de golf 4^e édition de la Classique Réjean
Lafrenière, samedi, le 15 juin 2019, au Club de golf
Lac Ste-Marie**

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu de donner la somme de 250.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-70290-970, envers le Tournoi de golf 4^e édition de la Classique Réjean Lafrenière, samedi, le 15 juin 2019, au Club de golf Lac Ste-Marie.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-06-182 Appel de propositions 2019-2020 du programme
Nouveaux Horizons pour les aînés - volet
communautaire**

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés - volet communautaire afin de rénover la cuisine du centre communautaire pour la rendre plus fonctionnelle, considérant que la majorité des usagers sont des aînés de la communauté faisant partie du Club d'âge d'or Les Geais Bleus.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-06-183 Achat de publicité de la municipalité au trou # 1 du
Club de golf Lac Ste-Marie**

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de verser la somme de 400.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-13000-347, envers l'achat de publicité de la municipalité au trou # 1 du Club de golf Lac Ste-Marie.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-06-184 Liste des immeubles devant être vendus pour défaut
de paiement de taxes et autorisation d'un
représentant à enrichir pour l'acquisition de certains
immeubles mise en vente pour défaut de paiement de
taxes**

Considérant que le secrétaire-trésorier soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 2 octobre 2019, à compter de 10h00, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec;

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que le secrétaire-trésorier, directeur général Monsieur Yvon Blanchard prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-la-Gatineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-185 Mandat à un représentant pour l'acquisition de certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes

Considérant que la municipalité de Lac-Sainte-Marie peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

Considérant que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 2019-06-184;

Considérant que ce Conseil croit opportun d'autoriser le secrétaire-trésorier, directeur général ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise le secrétaire-trésorier, directeur général Monsieur Yvon Blanchard ou son représentant à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 2 octobre 2019, à compter de 10h00, et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-186 Protocole d'entente entre Denholm et Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) concernant l'aide financière pour la mise en commun d'équipement, d'infrastructure, de services ou d'activités en milieu municipal

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'autoriser le maire, Monsieur Gary Lachapelle, ainsi que le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer, pour et au nom de la municipalité, une entente avec entre Denholm et MAMH concernant l'aide financière pour la mise en commun d'équipement, d'infrastructure, de services ou d'activités en milieu municipal.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-187 Appel d'offres sur invitation pour la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Gatineau adjacente au pont reliant Lac-Sainte-Marie et Kazabazua

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, de procéder à un appel d'offres sur invitation, pour des services professionnels en structure et en génie civil, pour la construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Gatineau adjacente au pont reliant Lac-Sainte-Marie et Kazabazua.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-188 Appel d'offres sur invitation concernant une plateforme élévatrice extérieure pour un fauteuil roulant et une aide au Centre communautaire

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, de procéder à un appel d'offres sur invitation, pour l'acquisition et l'installation d'une plateforme élévatrice extérieure pour un fauteuil roulant et une aide au Centre communautaire.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-189 Remplacement de l'inspecteur municipal durant sa convalescence suite à une intervention chirurgicale le 20 juin 2019 pour une période de 60 à 90 jours

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de retenir les services des inspecteurs municipaux au besoin, soient Monsieur Roch Courville de la municipalité de Kazabazua et Madame Maude-Hélène Martin de la municipalité de Blue Sea, afin de remplacer l'inspecteur municipal, Monsieur Patrick Blais, durant sa convalescence suite à une intervention chirurgicale le 20 juin 2019 pour une période de 60 à 90 jours.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-190 Appel d'offres N° LSM-1906 concernant l'achat d'un camion 6 roues 4x4 avec équipements neufs pour les services des travaux publics

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un camion 6 roues 4x4 avec équipements neufs pour les services des travaux publics.

Considérant qu'une soumission a été déposée dans le cadre de cet appel d'offres, soit celle-ci : Équipements Lourds Papineau Inc. au montant de 258 654.07 \$ plus les taxes applicables.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère François Lafrenière et il est résolu de retenir la soumission de Équipements Lourds Papineau Inc. au montant de 258 654.07 \$ plus les taxes applicables.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-191 Offre de service gratuit du COBALI concernant la protection des lacs et des cours d'eau

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'accepter l'offre de service gratuit du COBALI concernant la protection des lacs et des cours d'eau afin de bénéficier d'un agent qui pourra sensibiliser les résidents riverains et dans le cadre de ses visites d'inspection des bandes riveraines.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-192 Demande de Madame Danielle d'Aragon et Monsieur Yves Léveillé concernant le Règlement # 2018-01-002 relatif à un programme de revitalisation concernant l'octroi de crédits de taxes foncières pour la construction et la rénovation

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu de faire suite à la demande de Madame Danielle d'Aragon et Monsieur Yves Léveillé concernant le Règlement # 2018-01-002 relatif à un programme de revitalisation concernant l'octroi de crédits de taxes foncières pour la construction et la rénovation afin de leur confirmer qu'ils rencontrent tous les critères dudit programme.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-193 Demande de Madame Martine Morneau et Monsieur Marc Crispin concernant le Règlement # 2018-01-002 relatif à un programme de revitalisation concernant l'octroi de crédits de taxes foncières pour la construction et la rénovation

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu de faire suite à la demande de Madame Martine Morneau et Monsieur Marc Crispin concernant le Règlement # 2018-01-002 relatif à un

programme de revitalisation concernant l'octroi de crédits de taxes foncières pour la construction et la rénovation afin de leur confirmer qu'ils rencontrent tous les critères dudit programme.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-194 Journal des déboursés

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'adopter les comptes de la période, portant les numéros 10 217 à 10 292 inclusivement pour un montant total de 181 482.09 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-195 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 18 à 22 au montant de 108 468.64 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-196 Adoption du rapport financier

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 31 mai 2019 tel que présenté par Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorière Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-197 Demande de financement du Festival de la montagne de Vélo MSM pour leur publicité

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de faire suite à la demande de financement du Festival de la montagne de Vélo MSM pour financer leur publicité et de leur verser la somme de 250.00 \$, à partir du poste # 02-70290-970, d'afficher leur publicité sur le panneau électronique ainsi que les supporter à partir du Service des travaux publics pour assurer une bonne signalisation.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-198 Augmentation des heures de service de la bibliothèque municipale

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'augmenter les heures de service de la bibliothèque municipale en ouvrant le samedi de 10h00 à 16h00 pour mieux accommoder notre clientèle.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-199 Renouvellement du contrat de location qui modifie et met à jour les clauses du contrat-cadre de Konika Minolta

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu de renouveler le contrat de location qui modifie et met à jour les clauses du contrat-cadre de Konika Minolta pour un an quant à la location de la photocopieuse, au montant de 288.00 \$ par mois.

Autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer, pour et au nom de la municipalité, ledit contrat de location.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-06-200 Renouvellement de l'adhésion de la municipalité à
Loisir Sport Outaouais**

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de renouveler l'adhésion de la municipalité à Loisir Sport Outaouais au montant de 127.05 \$, taxes incluses, à partir du poste budgétaire # 02-13000-494.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-06-201 78^e édition du Congrès de la Fédération québécoise
des municipalités (FCM) qui se tiendra du 26 au 28
septembre 2019 à Québec**

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de participer à la 78^e édition du Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FCM) qui se tiendra du 26 au 28 septembre 2019 à Québec.

Inscrire le maire, Monsieur Gary Lachapelle, les conseillères, Mesdames Louise Robert et Charlie-Ann Dubeau ainsi que le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard au congrès.

Réserver l'hébergement et le véhicule municipal ainsi que couvrir les frais de subsistance durant leur séjour à Québec.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-06-202 Programme de soutien aux municipalités dans la
mise en place d'infrastructure de gestion durable des
eaux de pluie à la source (PGDEP)**

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructure de gestion durable des eaux de pluie à la source (PGDEP).

Autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer, pour et au nom de la municipalité, ladite demande d'aide financière.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront notés par le secrétaire d'assemblée et déposés au dossier de la séance.

2019-06-203 Clôture de la séance

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 20h01.

Gary Lachapelle,
Maire

Yvon Blanchard,
Secrétaire-trésorier